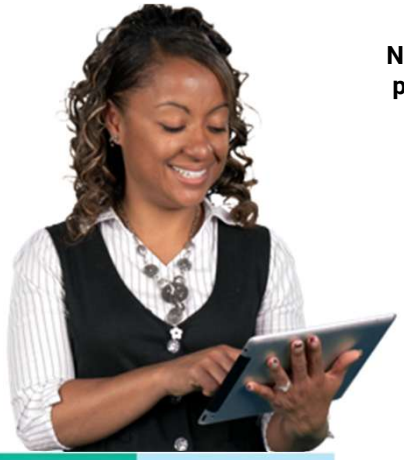
UN CHANGEMENT DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE ?

Un changement professionnel peut avoir un impact sur vos droits



- Nouvelle activité professionnelle
- Changement de contrat
- Fin de contrat
- Autres situations

Déclarez votre changement dès que possible pour EVITER UN TROP PERCU.



Pour éviter de rembourser mieux vaut tout déclarer sur caf.fr

POURQUOI DECLARER RAPIDEMENT ?

ÉVITER UN TROP PERÇU

En déclarant à temps, vous évitez d'avoir à rembourser des sommes qui ne vous étaient pas dues

SECURISER VOS DROITS

Vos prestations sont ajustées au plus juste en fonction de votre situation

UN GESTE SIMPLE ET RAPIDE

Quelques clics suffisent sur caf.fr ou sur l'application Caf – **Mon Compte** -

AGIR POUR UN DROIT JUSTE

Vos déclarations permettent de garantir le versement à bon droit

COMMENT FAIRE ?

1. Connectez-vous sur caf.fr
2. Rendez-vous dans « Mon profil »
3. Cliquez sur « Déclarer un changement de situation »
4. Saisissez votre changement et valider !

PENSEZ À L'APPLICATION CAF

- MON COMPTE -



Déclarez, suivez vos démarches et échangez avec nous, où que vous soyez !

PARTENAIRES, RELAIS ESSENTIELS

Services sociaux, associations, France Travail …
Vous accompagnez les allocataires au quotidien.
Pensez à les informer : déclarer rapidement un changement de situation professionnelle, c'est protéger leurs droits et éviter des difficultés.

À RETENIR

- ✓ Déclarez dès que possible
- ✓ Evitez un trop perçu